CHAMPOZ
MARCHE D'AUTOMNE
SAMEDI 1ER OCTOBRE 2016

Concerne : demande d'une place pour le Marché d'Automne
de 09h00 à 18h00

Nom et prénom …….
Rue …….
Lieu …….
Tél ……..

Fax ……
Mobile : …….. ***e-mail*** ……

Date *Signature*

Articles vendus ……

……

Je demande …… banc(s) de foire (3 m) avec bâche ***Prix Fr. 90.- le banc***

ou
Je demande uniquement …… place(s) ***Prix Fr. 40.- la place***

Grandeur du stand longueur……. largeur…….....

Pour le paiement : Banque Raiffeisen Pierre Pertuis 2735 Bévilard Marché d'automne Champoz
IBAN CH69 8005 1000 0065 0845 5

Notre Marché d'Automne 2016 aura lieu en plein air et par n'importe quel temps, dans la rue Centrale du village de Champoz.

Avez-vous des Remarques……
La confirmation d'inscription vous parviendra par mail ou SMS
La semaine du marché nous vous transmettrons par mail ou SMS le No de votre banc

Délai d'inscription 20 août 2016
Délai de paiement selon BV annexé / 31août 2016
En vous remerciant par avance de respecter ces délais.

Début de la manifestation – Possibilité de monter son stand le samedi matin dès 07.00 h, ouverture officielle de la manifestation 09.00 h.

Fin de la manifestation – Samedi 18.00 h. Pas de possibilité de démonter ni de quitter son emplacement avant cette heure sans l'accord de l'organisateur*.*

Parcage *– Le parcage ainsi que la circulation seront interdits sur la rue Centrale du village 30 minutes avant l'heure d'ouverture du Marché d'Automne. Parkings à disposition selon fléchage. L'organisateur décline toute responsabilité pour les véhicules contrevenants à la LCR.*

Propreté *– Votre place devra être rendue propre à la fin de la manifestation.*

Courrier *– Tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette importante manifestation (votre emplacement avec son numéro par SMS, bulletin de versement, programme) vous seront envoyés.*

Publicité *– Presse locale, radio locale, affiches.*

Assurance *– L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, de dégâts naturels, de vandalisme ou accident.*

Renonciation *– Si après la conclusion du contrat (signature du bulletin d'inscription), l'exposant renonce à sa participation, il répond néanmoins de la totalité de la location. Toute renonciation doit en outre parvenir à l'organisateur par courrier recommandé.*

Cas de force majeure *– L'organisateur est autorisé, en cas de raisons impératives qui ne peuvent lui être imputées ou en cas de force majeure, à différer, à annuler la manifestation, à en abréger ou à en prolonger la durée. En de tels cas d'exception justifiés, les exposants ne peuvent ni se désister, ni réclamer des dommages et intérêts.*

Buvette, musique *– L'organisateur se charge d'animer cette manifestation.*

Inscriptions *Aline Stoller Clos Grasson 15 2735 Champoz Tél. 079 383 12 52 alinestoller@gmail.com*
Renseignements*–, André Mercerat, Tél. 079'631'20'09/ fax 032 492 14 53 amercerat@bluewin.ch*
www.champoz.ch

En espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, chers forains, nos salutations les meilleures.

WWW.champoz.ch